USING TIDE POWER.

How the Moon Is Made to Run a Mill in Brittany.

Interest will be added to the many schemes for developing tide power, which are just now being exploited in this country, by the accounts which have been received of an installation for driving machinery by the power of the tides, which has been made at the little port of Ploumanach, on the northern coast of France. The deeply indented coast of Brittany is specially adapted to such utilizations, from having a large number of natural tidal basins, and a considerable difference in that daily tide level—frequently reaching 39 feet. In the Ploumanach installation the tide power was used to generate electricity, an old grist mill serving as a generating station. A natural pond shaped liked an isosceles triangle, and having its base toward the shore, is separated from the sea by an embankment, or causeway, of ancient date, 385 feet long. The pond is about 800 feet long, and has an area of about 3¾ acres. At low tide the gates in the embankment are uncovered by the receding water, their planes making acute angles with the surface of the sea; the weight of the water in the ponds held them securely closed until they are again opened by the rising tide being above the level of the pond. At high tide, the water thus fills the pond to its own level, and, as the tide recedes, the gates automatically shut and prevent the escape of the impounded water. The leakage is very small. The gates require no attention, the pond filling itself automatically twice a day. In addition to generating power, the pond serves as a storage and breeding place for oysters, mussels and lobsters, which require to be kept covered with water. The fall used is from 25 to 28 feet. Hitherto only a single wheel has been used, driving a sulphurous acid ice machine, and making 530 pounds at a charge, or 1,160 pounds a day. Now a dynamo is installed, and the water wheels of the old grist mill are to be replaced by turbines. Fifty horse-power will be furnished at the full head, and 20 horse-power four hours after the discharge of the pond is begun. The whole expense of thus generating between 1,500 and 2,000 horse-power a day will be insignificant. One man takes care of the fish pond and the power station, and it is estimated that the total cost of the power generated will not be more than two dollars a day.—St. Louis Globe-Democrat.

ANSWERS THAT WON.

Fame and a Captaincy the Reward of Quick Wit.

A long list might be given of men who have owed their advancement in life to a clever answer given at the right moment. An account of how two of them managed it may be appropriately given just now. One of Napoleon's veterans, who survived his master many years, was wont to recount with great glee how he once picked up the emperor's cocked hat at a review, when the latter, without noticing that he was a private, said, carelessly: "Thank you, Captain." "In what regiment, sire?" instantly inquired the quick-witted soldier. Napoleon, perceiving his mistake, answered with a smile: "In my guards, for I see you know how to be prompt." The newly-made officer received his commission next morning.

A somewhat similar anecdote is related of Marshal Suwaroff, who, when receiving a dispatch from the hands of a Russian sergeant, who had greatly distinguished himself on the Danube, attempted to confuse the messenger by a series of whimsical questions, but found him fully equal to the occasion. 'How many fish are there in the sea?" asked Suwaroff. "All that are not yet caught," was the answer. "How far is it to the moon?" "Two of your excellency's forced marches." "What would you do if you saw your men giving way in battle?" "I would tell them that there was plenty of whisky behind the enemy's line." Baffled at all points, the marshal ended with: "What is the difference between your colonel and myself?" "My colonel cannot make me a lieutenant, but your excellency has only to say the word." "I say it now," answered Suwaroff, "and a right good officer you will be."—Short Skits.

The Habit of Nagging.

The parents of an Atchison girl nag her so persistently, and make her life so unbearable, that she is about to make the mistake of rushing into a marriage with a worthless fellow, whose chief recommendation in her eyes lies in the fact that he never finds fault with her. It is a popular thing to talk of ungrateful children, and unappreciative children, but there is such a thing as a parent whose zeal becomes nagging. — Atchison Globe.

The Way to Do It.

An Atchison widower, says the Globe, gives as his excuse for wanting to marry again that he wants something to take his mind off of grieving for his first wife.

HISTORIC RELIC.

The Famous Sago Palm of Tudor Place in Georgetown.

One of the most interesting homes in historic Georgetown is the Tudor place. The sago palm of revolutionary fame stands in the Tudor conservatory in winter and on the beautiful lawn in summer. It belongs to Martha Washington's granddaughter, who is the oldest living descendant of the family.

Mrs. Britannia W. Kennon is the daughter of Col. Thomas Peter, who married Martha Curtis, and is the widow of Commodore Beverly Kennon, who lost his life by the explosion of a gun upon the Princeton, in 1844. The main body of the old house was built by Col. Peter in 1816. In this home Mrs. Kennon was born and has always lived.

Never was a child more tenderly cared for than this sago palm, now a semi-tree.

It stands, green and thrifty, above banks of red and white camellias, azaleas and roses, needing even a temperature of 60 and 70 degrees.

In 1775, when the historic cargo of tea was dumped into Boston harbor, there were on board three small palms. The largest was carefully sent to Mount Vernon; another to the home of Gov. Morris, in Morrisania, while the third was taken to the Pratt gardens, near Philadelphia. Ten years later the conservatory at Mount Vernon was burned and the palm lost. Thirty-six years later, in 1813, Mrs. Kennon's mother drove in her carriage (a journey of four days) to Philadelphia, visited the Pratt gardens, bought several little plants and carried them in a basket to her own green house. One of them was an offshoot of the original sago palm, and to-day is a veritable Colonial Dame or Daughter of the Revolution. Her three ancestors barely escaped being dumped into Boston harbor with other cargo at the famous tea party.

It is now almost a century old, and has never known another home. Its fruit is not abundant, like the cocoanut or date palm. It only bears a small apricot-shaped fruit only once in several years. Its terminal budding at the end of the stem is like a crown. Some years it unfolds long, slender spikes, or palm branches, but four or five times during Mrs. Kennon's life there has been a wonderful growth of fern-shaped, delicate leaves, soft and spongy in texture and color. She showed me last year's growth, beautifully preserved under glass.

When left on the tree until the sap is pretty well down in the trunk they retain their shape and color many years. She told me that she cut them a little too early last season, and they had withered away about half their natural size. Botanists have examined them with keen interest. It appears like a cabbage, and slowly unfolds its yellowish-brown fern leaves, after the fashion of our house ferns. If left on the tree they die, like blossoms under a glass dome. They have a place of honor in the beautiful drawing-room of Tudor place beside a large case of precious relics, souvenirs of Mount Vernon, gifts from George and Martha Washington to their daughter and granddaughter.

Mrs. Kennon is a tall, slender gentlewoman of the olden time, charming and courteous, welcoming visitors to the old home, and showing them with dignity and pride the souvenirs of her childhood and ancestors. She remembers well Lafayette's visit to Tudor place, when she was a little Virginia maid of nine years, and the sago palm was only 11 years old.—Margaret Spencer, in Louisville Courier-Journal.

Hopefulness.

Hopefulness is largely a matter of temperament. A person sees the bright side of things and has confidence in his vision because he is so made. But a process of reflection may do much to lead those who take gloomy and despondent views to take a more cheerful forecast. Proper weight should be given to the encouraging features of the situation, and then the issue of any given state of affairs depends in part upon the chapter of accidents—those inscrutable factors which you cannot estimate. These are as likely to be favorable as adverse. Some people are fond of saying: "Things always go against me," by which they mean that this incalculable factor in human affairs always works against them. But of course if that were so they would have been dead or ruined years ago. Then again, good health has much to do with sane and cheerful views. If you are not feeling quite up to the mark, make proper allowance for the gloom that your physical condition spreads over your mental operations. A dyspeptic's views are of no particular value anyway, and if you happen to belong to that unfortunate class, stoutly refuse to draw a gloomy conclusion from any set of circumstances until the fit has left you. Above all, do not fall into the error of thinking that the last pessimist you have talked with is an inspired prophet. Nine chances to one his ideas are absolutely worthless.—Boston Watchman.

ELECTRICITY UNDER WATER.

The Sly Submarine Boat "Holland" Manned by Only Five Men.

The oddest of new applications of electricity are the uses to which it is turned under water in the operation of the "Holland" submarine boat. The "Holland" does not need much to make her a very ugly customer for an enemy to be approached by. She can practically skim along under the surface of the water without being visible, while a small tube, carrying at its top an inclined mirror or prism, in the manner of the camera lucida, will throw a picture of the surrounding waters upon a board in the conning tower. In making an attack the boat would advance, with simply her conning tower above water, until she was within range for the use of her aerial torpedo gun. A shell containing 100 pounds of gun cotton would be discharged, and she would at once sink out of sight to escape retaliation. At the moment of discharge a system of compensating weights would admit to the tank a sufficient amount of water to preserve the trim of the vessel. When the boat had run up a little nearer to the hostile ship, she would discharge one, and if the first missed, two of her torpedoes. In the unlikely event of missing with the bow torpedoes, she would fire her rear torpedo gun at the enemy as it swept by overhead. The boat is about 56 feet long, has a crew of five men, and room for 20 dynamite shells. Her chief value is in her ability to fire her guns while submerged. Her aft gun can discharge an 80-pound shell 800 yards under water with a high velocity. Her normal speed is nine knots an hour for six hours, although she can speed up to 12 knots for short periods of time. Current for her propulsion is supplied from a storage battery of 60 chloride accumulators, which are built solidly into one compartment, 15 feet long, six feet wide and 30 inches high. The total battery weight is 45,000 pounds. The batteries are charged by means of gasoline engine and dynamo set. Should the boat be running on the surface, the gasoline engine can operate it for 1,000 miles at eight knots an hour with the amount of fuel carried. The normal capacity of the dynamo is 50 horse-power; it weighs 3,500 pounds, and its armature speed is 800 revolutions per minute. The "Holland" also has a ten horse-power motor for running a seven horse-power air compressor. This motor is also used to operate a bilge pump. A one-half horse-power motor ventilates the boat while submerged, by forcing the foul air into the water, its place being taken by fresh air from the reservoirs which are fed by the compressor. Another one-half horse-power motor is used to ventilate the storage battery compartment by means of a suction blower for carrying off the battery fumes during charging.—St. Louis Globe-Democrat.

WILLING TO SWAP.

Thought the Woman's Exchange Meant What It Said.

Mr. Hiram Henpekt, of Frog Hollow, had finished his business in the city and was slowly drifting along with the tide of humanity toward the Pennsylvania railroad ferry when his attention was suddenly attracted by a sign on a building he was passing:

WOMAN'S EXCHANGE.

A smile of anticipation lighted up his countenance as he turned aside and entered the building.

A middle-aged, sharp-featured lady in eyeglasses came forward and bowed to him as he stepped up to the counter, and after slowly looking her over he said:

"Excuse me, madam, but air you the only one they've got on hand at present?"

"The only one on hand? What do you mean?" was the puzzled reply.

"The only woman, of course. I hain't got Hanner along with me today, but I noticed that this was a woman's exchange, an' I thought I'd drop in an' look over what you had on hand, an' if I liked the looks of any of 'em I'd bring the old woman in the next time I come to the city an' make a trade."

Gently, but firmly, the lady in charge explained his mistake to him, and Mr. Hiram Henpekt, of Frog Hollow, resumed his homeward journey, a crestfallen and bitterly disappointed man.—St. Louis Post Dispatch.

Tragedy.

He sat holding her head in his hands.

"This," he said, "is the miserable end."

That is to say, specifically, the head end was the miserable one. And there were no bromides in the house. —Indianapolis Journal.

The Woman Who Throws.

When a woman tries to save steps by throwing an article she makes herself twice as many steps; first going to pick up the article which she threw, and then carrying it in an opposite direction to where she intended to put it.—Atchison Globe.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne. $12 00; Edition Hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District.

Otto Helmann vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,195.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot No 19 situé dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les avenues Carrollton et Cleveland et les rues Canal et Pierce, mesurant vingt-neuf pieds sept pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, la partie inférieure du lot dix-huit mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, vingt-deux pieds trois pouces et sept lignes de face à l'avenue Cleveland, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là à vingt et un pieds trois pouces et deux lignes à la ligne du lot No dix-neuf, aussi la partie inférieure du lot No dix-sept, mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, de là vingt et un pieds trois pouces et deux lignes vers l'avenue Carrollton sur la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 16 sur lesquels il mesure vingt pieds dix pouces et cinq lignes à la ligne du lot No dix-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
26 aout—26—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété et Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Chestnut et Foucher, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aline et Coliseé.

Alden McLellan vs Fred'k J. Odendahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57 129.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les dépendances là dessus, droits voies servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant où de quelques façon en dépendant, situés dans le Faubourg Delachaise, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 6 7 et 8 de l'ilet No 32 lequel est borné par les rues Plaquemines (maintenant Coliseé) Chestnut, Aline et Foucher, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face à la rue Chestnut sur cent vingt et un pieds et six pouces de profondeur. Le lot No 8 formant l'encoignure des rues Chestnut et Foucher. Le tout selon un plan dressé par J. G. Dreux, voyer, daté le 2 avril 1855, annexé à un acte passé pardevant Theo Guyol, ancien notaire en cette ville le 20 avril 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry A. Hall, avocat pour le plaignant.
20 août—20 21 26 Sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connue somme Nos 3965 et 3967 rue Annonciation, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Joseph Batt vs Mlle Rosalie Betbeze

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,259—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 150, borné par les rues Laurel, Annonciation, autrefois Jersey, Austerlitz et Constantinople, les dits lots sont désignés par les numéros cinq et six sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt cinq pieds un pouce entre lignes parallèles, mesure américaine, et ils figurent sur un plan de 2093 lots de terre fait par Augustin S. Phelps daté le 15 février 1849 et sont déposés en l'étude de J. K. Beard, notaire en cette ville, dont une copie lithographiée desquels est déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse de Jefferson, Etat de la Louisiane; ledit ilet étant désigné sur ledit plan par le No onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. K. Skinner, avocat pour le plaignant.
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Mme John T. Barrett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,853—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre et une portion ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Coliseé, Chestnut et Toledano, lesquels lots sont désignés par les Nos six, sept et huit sur le plan original de B. Buisson, voyer, en date du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, et mesurant comme suit, à savoir:

Lot No six a vingt pieds de face à la rue Pleasant sur soixante neuf pieds six et trois-septièmes pouces sur la ligne du lot No cinq et soixante-sept pieds six et cinq-septièmes pouces sur la ligne du lot No sept. Lot No sept ayant trente pieds de face à la rue Pleasant, soixante-sept pieds six et cinq septièmes pouces sur la ligne du lot No six et soixante-cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No huit et lot No huit mesure quarante-six pieds six pouces de face à la rue Pleasant soixante cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No sept et soixante-deux pieds neuf pouces et un quart sur l'autre ligne faisant face à la rue Coliseé (anciennement Plaquemines) et le dit morceau ou portion de terre est désigné par le No cinq sur le dit plan et mesure trente pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de soixante onze pieds six pouces et un septième sur la ligne du lot No quatre et soixante-neuf pieds six pouces et trois-septièmes sur la ligne du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. E. Moise et G. F. Socola, avocats pour les plaignants.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée formant le coin des rues Marais et St-Louis.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Villeré et Toulouse.

Aussi sur la rue Marais entre les rues Toulouse et St Louis (rue de l'arrière étant Trémé).

Mme Mary Ann Milliken vs Charles W. Stancken et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,145—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 15 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartenant en quelque sorte situés dans le Second District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais St Louis et Toulouse et désignés par les numéros 14, 15 et 16 sur un plan de L. Surgi, voyer, déposé dans l'étude de L. J. Carre, notaire, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun en mesure anglaise vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face sur la rue St Louis par quatre-vingt onze pieds quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles ledit lot No 15 formant l'encoignure des rues Marais et St Louis.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le Second District de cette ville borné par les rues Marais, Toulouse, St Louis et Trémé et désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan déposé dans l'étude de S. Manger, notaire, mesurant ensemble cinquante huit pieds six pouces et six lignes sur la rue Marais, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et cinquante sept pieds six pouces et deux lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker avocat pour le plaignant.
12 août—12 19 26—sept 2 9 15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et de valeur du Sixième District.

Connue comme No 3118 rue Coliseé entre la rue Delachaise et l'avenue de la Louisiane.

Charles C. Fee vs Marie Thérèse Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56 984.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 277 ou 15, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Coliseé ou Plaquemine, Chestnut et Delachaise tant le susdit lot de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Coliseé et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Coliseé sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles le dit lot de terre commençant à une distance de cent vingt huit pieds un pouce et sept lignes de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Coliseé, étant le lot No 9 et portant le numéro municipal 3418 rue Coliseé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Harris Gagne, avocat pour le plaignant.
20 août—20 26—sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur dans le Quatrième District,

Connue comme Nos 1917 et 1919 rue Josephine, entre les rues Dryades et Remparts,

Et les Nos 1921 et 1923 rue Philip, entre les rues Dryades et Remparts.

Robert H. Haskney vs John Weis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 57,098 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 14, borné par les rues Dryades, Remparts, Joséphine et St André ledit lot mesurant en mesure américaine trente-et-un pieds six pouces et six lignes de face sur la rue Josephine par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Dryades et Remparts, désigné par le No 11 sur le plan No 75 déposé dans l'étude de Selim Magner, ancien notaire dans le livre de plans No 2, et mesurant trente-deux pieds sept pouces de face sur la rue Philip, sur cent vingt-deux pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et cent vingt pieds trois pouces sur la ligne vers la rue des Remparts.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harold W. Newman, avocat du plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif Mardi, 6 Septembre 1898.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Premier District.

James Jackson vs Mme M. A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,835—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, maintenant Galennié, Magasin, Erato et Camp, formant le tout du lot sept et partie du lot 8, et mesurant en mesure américaine quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Clio, maintenant Galennié, sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker avocat pour le plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

James A. Andrews vs William H. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 250, borné par les rues Valmont Léontine, Camp et Chestnut et désigné comme lot "B" ou partie des lots 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant ensemble soixante-treize pieds de face à rue Valmont par cent cinquante cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Lazarus, Moore et Luce, avocats du plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Annette et Joséphine (maintenant Prieur), dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Célestine (maintenant Johnson) et nouveau St Bernard.

Louis P. Bryant vs Mme Mary Mitchell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,572—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 22 septembre 1898 à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 59, borné par les rues Joséphine (maintenant Prieur), Annette, Célestine (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard, désigné par le numéro Un sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, le 14 décembre 1866, et déposé dans le bureau de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville; comme plan No 27 de son livre de plans No 7, le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt huit pieds de profondeur, et de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur).

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Louis P. Bryant, avocat.
19 août—19 26—sept 2 9 16 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété attrayante du Deuxième District,

Connue comme le No 129 rue Scott, entre les rues Canal et Douane.

Veuve B. Meyer vs Ernest L. Dagorret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,192—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 septembre 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 534 borné par les rues Canal, Douane, Pierce et Scott, désigné par la lettre D sur le plan annexé à un acte d'hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 26 mai 1897, signé par les parties pour identification et conformément au dit plan le lot commence à une distance de quatre-vingt un pieds neuf pouces et quatre lignes de l'encoignure de la rue Douane et de la mesure trente-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous avocat pour le plaignant.
19 août—19 20 26—sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme le No 931 rue Histoire (maintenant Kerleree).

Veuve J. DeJean vs Mlle Marguerite Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 22 septembre 1898, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Histoire Dauphine (anciennement Grand-Hommes), Bagatelle et Bourgogne (anciennement Craps) et marqué No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas en date du 12 janvier 1854, et mesurant trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Histoire sur cent trente-deux pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Bourgogne et mesurant sur la ligne opposée le séparant du lot No Deux à savoir: Trente six pieds trois pouces de profondeur, de là courant sur une ligne oblique une autre profondeur de soixante-huit pieds dix pouces, de là s'étendant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds et de là s'étendant encore vers la rue Bourgogne trente trois pieds jusqu'à ce qu'elle arrive à une première ligne de côté dudit lot No Un.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard avocat de la plaignante.
19 août—19 20 26—sept 2 9 16 22

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St. Washington, D. C

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville,
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées.
Express de la Californie. No 20....5:40 p.m.	No 19....7:55 a.m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a.m.	No 17....6:40 p.m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittant la Nouvelle Orléans tous les jeudis, vendredis, et dimanches soir pour San Francisco directement.

Excursions du Colorado.—Billets d'excursion en vente et connections directe via Houston et Fort Worth avec Pullman Buffet Sleeping cars pour tous les points du Colorado.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vic. Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C.
Hôtel St-Charles.
W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 3 avril 1898.

Départ. Arrivée.